



Version du 3 décembre 2024

1. Les faits

L'Union européenne et les pays du Mercosur (Argentine, Bolivie, Brésil, Paraguay, Uruguay) échangent déjà des milliers de tonnes de biens, pour un montant total de 55Mds€ (0,3% du PIB de l'UE). 250.000 tonnes de bœuf et 314.000 tonnes de volaille sont achetées chaque année par les pays de l'Union Européenne.

Depuis 1999, la Commission européenne négocie un traité - principalement commercial - avec le Mercosur. Un accord de principe a été adopté le 28 juin 2019, mais n'a pas encore été ratifié par les 27 États membres. En 2022, l'élection de Lula contre Bolsonaro a relancé le processus auquel le gouvernement français s'oppose pour le moment. Il s'agirait du plus gros traité d'échange signé, permettant de commercer pour 40 à 45Mds€ de biens chaque année.

Avec ce projet de traité, l'UE importerait des volumes supplémentaires de produits agricoles en provenance des pays du Mercosur.

Les chiffres indicatifs donnent le tournis :

- 1.000.000 de tonnes de maïs
- 180.000 tonnes de volailles sans taxe (22% des importations totales de l'Union européenne)
- 180.000 tonnes de sucre (notamment pour produire du bioéthanol)
- 99.000 tonnes de bœuf taxées à 7,5% (soit un doublement des importations de viande bovine depuis le Mercosur)
- 60.000 tonnes de riz
- 25.000 tonnes de porc
- 35.000 tonnes de fromage
- 45.000 tonnes de miel
- d'autres produits agricoles (comme le soja)

Et l'UE exporterait vers les pays du Mercosur :

- des voitures
- des pièces détachées
- des produits chimiques (principalement au profit de BASF et Bayer-Monsanto)
- du textile, surtout issu du secteur du luxe (principalement au profit de LVMH)
- du vin (français et italien)
- des fromages (30.000 tonnes, moins de 0,3% de la production européenne)
- des produits pharmacologiques

L'accord prévoit aussi un accès facilité aux marchés publics pour des multinationales (Veolia, Suez...) et la reconnaissance des appellations d'origines contrôlées européennes.

Par ailleurs, le traité comporte un volet qui n'est pas de la compétence exclusive de l'Union Européenne. Il porte sur la coopération économique et politique, les normes environnementales et les modalités de règlement des conflits. Théoriquement, le processus de ratification impose que chaque Parlement national soutienne le projet d'accord. Paris pourrait alors faire valoir son droit de veto. Ce qui ne serait pas possible si la Commission dissocie ces deux volets pour soutenir le volet commercial, qui est de sa compétence exclusive. Seul un vote à la majorité qualifiée serait requis (à savoir quinze pays, représentant 65 % de la population européenne) et l'accord pourrait être conclu sans la France.

2. Quelques positionnements publics

La Commission européenne cherche à aller vite et compte conclure cet accord avant la fin de l'année. Elle affiche sa volonté d'apaisement vis-à-vis de la France par la création d'un fonds de compensation agricole (ce qui confirme l'impact négatif du traité vis-à-vis des agriculteur·ices européen·nes).

L'Allemagne, l'Espagne et le Portugal soutiennent quant à eux la signature du traité. Olaf Scholtz aimerait aller vite pour faire de cet accord un argument de relance future de l'économie allemande en berne lors des élections législatives de février 2025. D'autres pays ne se sont pas encore positionnés de manière certaine, comme l'Italie. À ce stade, seule la Pologne s'est ralliée à la France pour s'opposer au traité.

Après avoir soutenu l'accord en 2020, la position actuelle d'**Emmanuel Macron** et du gouvernement Barnier est plutôt réticente. Ils soutiennent un traité remanié intégrant des clauses miroirs (qui consistent à appliquer un principe de réciprocité quant aux normes de production) et assurant une conformité avec l'Accord de Paris. En 2023 et en 2024, deux résolutions ont été adoptées à l'Assemblée nationale et au Sénat. Elles stipulaient que les conditions démocratiques, économiques, environnementales et sociales n'étaient pas réunies pour la conclusion et l'adoption d'un accord avec le Mercosur. Le mardi 26 novembre,

les Députés ont massivement voté contre la perspective de ce traité (484 voix contre et 70 pour). **À l'initiative de Yannick Jadot, 622 parlementaires français** ont signé mi-novembre une [tribune](#) appelant le gouvernement à renoncer à signer cet accord.

En France, lundi 18 novembre, la **FNSEA** a lancé un préavis de grève jusqu'à mi-décembre suivi par la Coordination rurale et les Jeunes Agriculteurs, mais pas par la Confédération paysanne qui souhaite garder son autonomie d'action contre le traité. La Via Campesina, mouvement mondial de l'agriculture paysanne le rejette aussi. Les syndicats agricoles des autres pays européens s'opposent également à l'accord. C'est le cas en Allemagne ou encore en Espagne. Le Mouvement des paysans sans terre au Brésil estime quant à lui que l'accord bénéficie aux grands propriétaires terriens et à l'agrobusiness et qu'il risque d'accélérer l'agro-industrie, entraînant chômage et pauvreté. Il dénonce la dépendance que ces accords créent vis-à-vis de l'Union européenne ([conférence 2022](#)).

La **Confédération Européenne des Syndicats** (CES) et la Coordination Syndicale des Centrales Syndicales du Cône Sud (CCSCS) ont signé un communiqué commun pour s'opposer au projet d'accord le 7 novembre 2024. Déjà en 2021, près de la moitié des **chefs d'entreprise** de 8 pays européens s'inquiétait des conséquences environnementales de l'accord [[article](#) ou [lien vers le résultat du sondage](#)].

3. Notre ligne politique

Nous, Les Écologistes, avons toujours été au combat contre l'accord de libre-échange avec le Mercosur. Parce que nous voulons protéger les agriculteur·ices français·es. Parce que nous voulons de la nourriture de qualité dans nos assiettes. Nous nous opposons à l'importation de produits alimentaires qui ne respectent ni les conditions de travail, ni la protection de l'environnement. Notre vision du monde se fonde sur la coopération en vue de l'habitabilité et de la justice.

Comme le dit Yannick Jadot qui mène ce combat depuis 15 ans, cet accord dinosaure signe "la mondialisation de la malbouffe, des pesticides et de la souffrance animale". **Ce projet menace socialement et écologiquement la France comme l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.** Contrairement à la droite, notre positionnement est constant. Oui au commerce international. Non à l'abandon des agriculteur·ices d'ici pour mieux en exploiter d'autres à l'autre bout de la planète. Il ne faut pas faire obstacle à la souveraineté alimentaire en privant les populations d'accès à une nourriture produite localement.

De même, nous ne pouvons pas nous résoudre à ce que côté sud américain, seuls les propriétaires terriens sortent gagnants d'un accord scellé au prix de la déforestation, de la

hausse des émissions de gaz à effet de serre et de l'appauvrissement des sols. Nous, Écologistes, soutenons un modèle de coopération avec l'Amérique latine qui s'appuie sur la redistribution des terres, l'essor de l'agriculture paysanne et la protection de l'environnement.

Les Écologistes ne sont pas contre tous les accords commerciaux.

- Nous soutenons les initiatives qui servent **des échanges équitables et protecteurs**. Ce projet d'accord, lui, revient à piller les ressources végétales et minérales des pays du Mercosur et à leur vendre des produits à forte valeur ajoutée (voitures, luxe, etc.).
- Nous soutiendrons également **les accords ambitieux et exigeants sur les normes environnementales et les conditions de travail** ailleurs dans le monde. Tout traité commercial devrait être conditionné aux accords de Paris, à la protection de la biodiversité liée au respect du Cadre mondial de Kunming à Montréal, à l'amélioration des normes vétérinaires, à la limitation des pesticides, au respect des normes de travail (interdiction du travail des enfants et du travail forcé, libertés syndicales et droit de grève) et à une protection des peuples autochtones. Ces accords doivent inclure à la fois des clauses de sauvegarde en cas d'impact négatif avéré et des sanctions suffisantes en cas de non-respect du contrat.

4. Les explications

Les conséquences économiques

Les défenseur-ses de l'accord y voient plusieurs avantages :

- **de nouveaux débouchés commerciaux pour l'Europe** susceptibles de relancer la croissance et l'emploi. Souvent évoquée, la faible ouverture de l'économie européenne aux produits agricoles des pays du Mercosur (2% de la consommation européenne pour le bœuf) ;
- **favoriser les échanges commerciaux entre l'Amérique latine et l'Europe et limiter ceux entre l'Amérique latine et la Chine** ;
- **diversifier les sources d'approvisionnement en minerais stratégiques** (cobalt, graphite, lithium).

Mais cet accord va contribuer à enfoncer un peu plus l'agriculture française dans une impasse économique et notamment l'élevage, puisque les prix ne seront jamais compétitifs. Les importations entreront en concurrence directe avec les productions agricoles françaises et polonaises, qui respectent des normes environnementales et sociales plus exigeantes.

D'un côté comme de l'autre, les entreprises qui pourraient bénéficier d'un accord sont des multinationales qui fonctionnent sans ancrage territorial. Leurs profits ne serviront donc pas au développement local ni en Europe, ni en Amérique latine. Ce projet est absurde : pourquoi importer du boeuf d'Amérique latine alors que l'on en produit ici? Pourquoi faire

venir du soja cultivé sur les cendres de l'Amazonie par cargos entiers pour engraisser les animaux d'élevage chez nous?

En outre, **cet accord nuit grandement à la souveraineté alimentaire des peuples en Europe comme en Amérique du Sud.** Elle renforce la concurrence entre paysan·nes, nuisant à la survie des exploitations. La capacité des pays à protéger leur agriculture diminue. La dépendance de l'élevage européen à l'importation de céréales et surtout de soja se renforce. Cela revient à abandonner notre souveraineté au commerce international avec les risques immenses qui sont associés.

Les conséquences environnementales

- Depuis le lancement des négociations UE-Mercosur en 1999, c'est une surface équivalente à la péninsule ibérique qui a été déforestée en Amazonie. Un [rapport](#) commandé par le Gouvernement de Jean Castex sur les effets potentiels du traité montre que **cet accord pourrait augmenter la déforestation de 5% par an pendant 6 ans.** [L'Institut de l'élevage](#) estime, lui, que la déforestation liée à l'augmentation des exportations de bœuf serait comprise entre 620 000 hectares et 1,35 million d'hectares sur une période de 5 ans [[rapport](#)]. Pour faciliter les négociations, les Européens ont décidé le 2 octobre 2024 de reporter l'application du règlement contre la déforestation qui interdit d'importer des produits – comme le café, le cacao ou le bœuf – en provenance de terres déforestées. Il devait s'appliquer au 31 décembre de cette année.
- Selon un [rapport](#) de la Commission européenne, **le Brésil ne peut pas garantir que la viande bovine ne sera pas dopée à l'œstradiol 17-β**, une hormone de croissance interdite en Europe.
- **Le Brésil est le plus grand consommateur de pesticides au monde.** La quantité de pesticides épanchée y est de 6 kilos par hectare (kg/ha), contre 3,6 kg/ha en France. Un tiers des substances utilisées sont interdites dans l'UE (150 sur 500). Dans des fermes usines aux conditions abominables, les animaux sont engraisés aux antibiotiques activateurs de croissance. Ils sont nourris avec des céréales interdites dans l'UE qui provoquent des maladies digestives. L'ensemble du marché d'exportation est contrôlé par des multinationales comme JBS.
- **Une part importante des cultures intégrées dans cet accord sont des OGM cultivés sur des terrains déforestés** (cane à sucre, céréales, soja). Augmenter le commerce de ces produits, c'est importer des OGM directement ou indirectement. C'est favoriser l'utilisation des pesticides destinés à ces cultures prévues pour y résister au détriment de la santé environnementale et humaine.
- Alors que les pays de l'Union européenne s'engagent pour améliorer l'autonomie protéique très dépendante des importations, **cet accord renforce les importations de**

soja en abaissant les droits de douane pour l'Argentine et le Paraguay. Il renforce notre dépendance et favorise le modèle agro-industriel des deux côtés de l'Atlantique.

5. Nos propositions

→ **Renoncer à l'accord du Mercosur** et protéger nos agriculteur-ices de la concurrence déloyale. Organiser de nouvelles discussions pour un traité qui se fonde sur l'échange équitable et la protection de l'environnement.

→ **Interdire l'importation de toute production agricole ne respectant pas nos normes sociales et environnementales** (dont les OGM). En retour, prohiber la production pour l'exportation de pesticides interdits, substances dangereuses et déchets toxiques dont l'usage est interdit dans l'UE en raison de leur dangerosité pour la santé ou les écosystèmes. **Introduire ces clauses miroirs dans tous les accords commerciaux et prévoir des sanctions** en cas de non-respect de ces exigences.

→ **Mettre fin aux accords commerciaux internationaux dont les conséquences contribuent à la déforestation importée.**

→ **Développer des partenariats commerciaux qui tiennent compte des nouveaux enjeux de sécurité**, liés notamment à l'approvisionnement en minerais rare, dans une relation de coopération et pas de prédation.

Ressources utiles

- [L'appel](#) de plus de 600 parlementaires français à Ursula von der Leyen : « Les conditions pour l'adoption d'un accord avec le Mercosur ne sont pas réunies », Le Monde, 12 novembre 2024
- [Résumé](#) de l'étude d'impact commandée par le Groupe des Verts du Parlement européen, 2019 (en anglais)
- "UE-Mercosur : les dangers d'une ratification de l'accord de commerce en l'état", [Rapport](#) de l'Institut Veblen, mars 2023
- [Rapport](#) de la commission d'évaluation du projet d'accord UE Mercosur pour le Gouvernement français, 2020
- "[UE-Mercosur](#) : un accord controversé à repenser", Up Magazine, Maxime Combes, 2024